

# Commission économique pour l'Europe

## Comité des politiques de l'environnement

### Vingt-huitième session

Genève, 1–3 novembre 2023

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

### Surveillance et évaluation de l'environnement et établissement de rapports

Document d'information n° 12

27 septembre 2023

## Mandat du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement pour la période 2024-2028

### Note du secrétariat

Le mandat du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement arrivant à échéance à la fin de l'année 2023. Lors de sa vingt-cinquième session (Genève, 2 et 3 mai 2023), le Groupe de travail a approuvé le projet de mandat pour la période 2024-2028, intégrant les modifications convenues lors de la session (ECE/CEP/AC.10/2023/2/Add.1).

Le projet a été établi sur la base du mandat en vigueur, des résultats d'une enquête sur la nouvelle version du mandat menée au cours de la vingt-quatrième session du Groupe de travail (Genève, 11 et 12 avril 2022) et des conclusions des sessions antérieures du Groupe de travail et du Comité des politiques de l'environnement et de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Nicosie, 5-7 octobre 2022). La publication intitulée *Sharing our vision for the pan-European region: Setting strategic goals and objectives for the Working Group on Environmental Monitoring and Assessment* (Nos perspectives pour la région paneuropéenne : définition de cibles et d'objectifs stratégiques pour le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement), dans laquelle sont présentés les buts et objectifs stratégiques jusqu'en 2030<sup>1</sup> a également été prise en compte.

Le Comité des politiques de l'environnement est invité à approuver le mandat et à le transmettre au Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, pour approbation.

---

<sup>1</sup> Publication ONU, ECE/CEP/187.